MAIRIE de DASLE **n°49.2026**

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 26 octobre 2026	
Date de publication : 3 novembre 2026	
Conseillers en exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15

Le trente octobre 2026
à 19 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Isabelle GRIFFOND-BOITIER, Maire.

Étaient présents:
Mmes Sylvie BERTHOD, Martine BROUSSE, Julyne CHANEAUX, Delphine COCHAND, Nathalie CUENOT, Béatrice REBUFFONI, Christine SOLEILLANT,
MM. Julien BERGET, Marc-Gérard LELOWSKI, Jean-Marc NEUVILLE, Christian PERTUSIER, Robin SOLEILLANT, Samuel WURGLER,
formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote	
- Pour :	15
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés : Christophe NEDEY

Procurations : Christophe NEDEY à Julien BERGET

Mme Martine BROUSSE a été élue **secrétaire.**

OBJET: Bons cadeaux. À destination des séniors de 70 ans et plus

Le Maire informe de sa proposition de renouveler l'attribution des bons cadeaux de Noël, aux habitants de Dasle âgé de 70 ans et plus, en collaboration avec les commerçants de Dasle qui ont accepté (voir liste ci-dessous).
Chaque bénéficiaire se verra attribuer des bons cadeaux d'une valeur totale de 25 euros par personne, répartis en cinq bons de cinq euros chacun. Ces bons seront numérotés et nominatifs.
Le secrétariat de Mairie dressera une liste des séniors numérotés pour vérifier que chaque bon ne soit utilisé qu'une seule fois.
Les commerçants s'engagent à vérifier l'identité des clients détenteurs d'un bon.

Les commerces concernés sont :

- Boulangerie La Choupatie : 17 rue Centrale **jusqu'au 28 février 2027**
- Épicerie Tabac Sirlonge : 10 rue du Moulin (hors jeux et tabac) *
- Street Burger (Food Truck) : au stade, 7 rue de la gare *
- Pizza David (Food Truck) : parking Salle Espace Loisirs, le lundi soir *

*** jusqu'au 31 mars 2027**

Les dépenses seront effectuées à l'article 623 du budget.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants l'attribution des bons cadeaux aux habitants âgés de plus de 70 ans.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
DASLE, le 30 octobre 2026
Madame le Maire, Isabelle GRIFFOND-BOITIER

MAIRIE DE DASLE Doubs

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le - 3 NOV. 2026
ID : 025-212501969-20261030-DCM_2026_49-DE